

N° SIRET : 25630137500018	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : PUY-DE-DOME
Etablissement : S.M.A.D.C.	Année 2025	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Budget : S.M.A.D.C. BUDGET PRINCIP	Page n° 1	Date d'Editon : 19/02/2026

DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 25/02/2026 à 18 heures 00

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Boris SOUCHAL après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Jean-Claude CAZEAU, Vice, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Budget : S.M.A.D.C. BUDGET PRINCIP Page n° 1 Date d'Édition : 19/02/2026		Année 2025 CSA n° 1	
DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE			
Séance du 25/02/2026 à 18 heures 00			
Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Boris SOUCHAL après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Jean-Claude CAZEAU, Vice, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, considérant les éléments suivants :			
Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B			
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (2 065 324.73 - 2 142 303.55)			
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)			
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E			
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (89 349.67 - 346 882.30)			
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)			
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (399 777.27 - 838 135.92)			
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)			

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	155 249,39
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :
Voir annexe

Cachet :



Pour expédition conforme,
Président.